



SPANC du Clunisois

**SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
(SPANC)**

**Rapport relatif au Prix et à la Qualité du
Service Public d'assainissement
non collectif**

Exercice 2008

**Présenté conformément à l'article L.2224-5 du
Code Général des Collectivités Territoriales**

SOMMAIRE

1) Caractérisation technique du service.....	3
1.1) Organisation administrative du service.....	3
1.2) Estimation de la Population desservie par le service public d'assainissement non collectif (indicateur descriptif D301.0)	3
1.3) Mode de gestion du service.....	3
1.4) Prestations assurées dans le cadre du service (art L.2224-8 du CGCT)	3
1.5) Activité du service.....	4
1.6) Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (indicateur descriptif D302.0).....	5
2) Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service	6
2.1) Fixation des tarifs en vigueur.....	6
2.2) Recettes d'exploitation	6
3) Indicateurs de performance	7
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur de performance P301.3)	7
4) Financement des investissements.....	8
4.1) Etat de la dette.....	8
4.2) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service.....	8

Indicateurs applicables en assainissement non collectif à fournir dans le cadre du SISPEA

Indicateurs descriptifs :

D301.0 : évaluation du nombre d'habitants desservis par le service public de l'assainissement non collectif

D302.0 : indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif

Indicateurs de performance :

P301.3 : taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

1) Caractérisation technique du service

1.1) Organisation administrative du service

L'EPCI regroupe les communes de Bergesserin, Bourgvilain, Buffières, Bussières, Château, Chériset, Chevagny-sur-Guye, Clermain, Cluny, Cortambert, Curtil-sous-Buffières, Donzy-le-National, Flagy, Germolles-sur-Grosne, Jalogny, La Guiche, La Vineuse, Le Rousset, Massilly, Massy, Mazille, Pressy-sous-Dondin, Saint André-le-Désert, Sainte Cécile, Saint Léger-sous-la-Bussière, Saint Marcelin-de-Cray, Saint Martin-de-Salencey, Saint Point, Saint Vincent-des-Prés, Salornay-sur-Guye, Serrières, Sivignon, Tramayes, Vitry-les-Cluny. L'ensemble de ces communes ont transféré leur compétence assainissement non collectif.

Le SPANC regroupe donc 34 communes.

1.2) Estimation de la Population desservie par le service public d'assainissement non collectif (indicateur descriptif D301.0)

Nombre d'habitants desservis : environ 13 448 habitants.

Nombre d'installations d'assainissement non collectif : 3 814 installations.

1.3) Mode de gestion du service

Le service est géré en régie. Le nombre d'agents en régie directe est de 1, représentant 1 équivalent temps plein.

1.4) Prestations assurées dans le cadre du service (art L.2224-8 du CGCT)

Le SPANC du Clunisois assure :

Le contrôle des installations d'assainissement non collectif neuves ou réhabilitées,

Le diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes,

Le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien de l'ensemble des installations.

Ces missions sont obligatoires (article L.2224-8 du CGCT). Le diagnostic doit avoir lieu au plus tard le 31 décembre 2012 puis selon une périodicité qui ne peut excéder 8 ans.

Ce contrôle aura une périodicité d'environ 4 ans.

1.5) Activité du service

L'activité pour l'année 2008 prend en compte des contrôles réalisés sur le SPANC du BRIONNAIS suite à une convention passée en date du 01 mars 2008.

Nombre d'opérations effectuées dans le cadre du service :

Prestations		2007	2008	Variation
Contrôle des installations	Contrôle de conception d'installation nouvelle	93	46 + 56 Brionnais = 102	+ 9,7 %
	Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle	68	60 + 6 Brionnais = 66	- 2,9 %
	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes	167	271	+ 62,3 %
	Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	0	0	

1.6) Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (indicateur descriptif D302.0)

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
A. – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	oui	20	20
	Application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération	oui	20	20
	Mise en oeuvre de la vérification de conception et d'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans	oui	30	30
	Mise en oeuvre du diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des autres installations	oui	30	30
B. – Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif : points comptabilisés seulement si tous les	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations	non	10	0
	Existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations	non	20	0
	Existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange.	non	10	0
TOTAL			140	100

Nombre de communes ayant un zonage terminé (approuvé par délibération après enquête publique) : 34 soit 100 % des communes.



2) Tarification de l'assainissement non collectif et recettes du service

2.1) Fixation des tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote le montant des redevances.

La délibération qui a fixé les tarifs en vigueur est la suivante :

Date de la délibération	Objet	Tarifs
15/06/2007	Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée	62 €
	Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée	88 €
	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	88 €
	Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	88 €

Le service est-il assujetti à la TVA ? Oui Non

2.2) Recettes d'exploitation

Montant des recettes :	2007	2008	Variation
Contrôle de conception d'installation nouvelle ou réhabilitée	5766	6324	+ 9,7 %
Contrôle de bonne exécution d'installation nouvelle ou réhabilitée	5984	5808	- 2,9 %
Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien	14432	23848	+ 65,2 %
TOTAL des recettes liées à la facturation des abonnés	26182	35980	+ 37,4 %

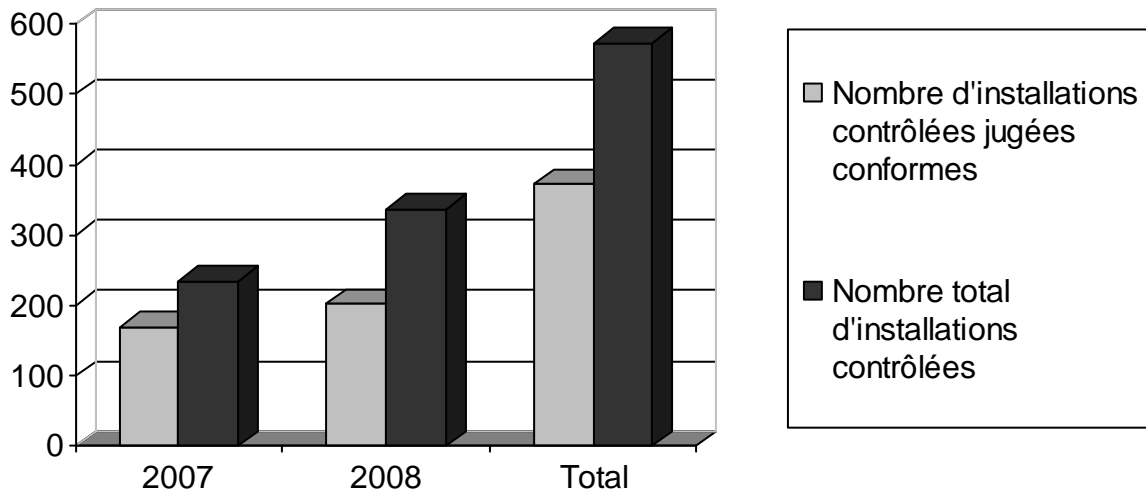


3) Indicateurs de performance

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (indicateur de performance P301.3)

Il est défini par l'arrêté du 2 mai 2007 comme le rapport entre le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée et le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service.

	2007	2008	Total	Variation
Nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service à la fin de l'année considérée	170	202	372	+ 18,8 %
Nombre total d'installations contrôlées	235	337	572	+ 43,5 %
Taux de conformité [%]	72,3	60	65	



4) Financement des investissements

4.1) Etat de la dette

L'état de la dette au 31 décembre 2008 fait apparaître les valeurs suivantes. Cet endettement se décompose en 30000 € pour la ligne de trésorerie et 24000 € pour l'avance du Conseil Général.

	Rappel 2007	2008
Encours de la dette au 31 décembre	59000	59000
Remboursements au cours de l'exercice	0	0
dont intérêts	0	0
dont capital	0	0

4.2) Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Prévision d'embauche d'un technicien en vue d'augmenter le nombre de contrôle et tenir les exigences demandées pour fin 2012.